

CONSEIL RÉGIONAL ÉCONOMIE

Center Parcs : à qui profite le statu quo ?

Dans l'impasse depuis plus d'un an, les deux projets du groupe Pierre & Vacances en Bourgogne Franche-Comté continuent pourtant de faire beaucoup parler.

Il s'agissait encore une vingtaine de vendredi matin devant le siège du conseil régional à Dijon. Regroupés autour des deux principales associations d'opposants (le Pic Noir et EcologyAction 71), leur revendication demeure inchangée, à savoir le retrait du soutien de la Région aux projets Center Parcs de Poligny et du Rousset. A leurs côtés, en marge de l'assemblée plénière qui se tenait concomitamment, la conseillère régionale La République en Marche du Jura, Jacqueline Ferrari, était venue apporter son soutien. Une première de la part d'un élu régional. « Ce que l'on défend est plus écouté qu'avant », confirme Hervé Bellimaz, l'un des porte-parole du Pic Noir, tout en continuant à déplorer un « manque de transparence » sur ce dossier. En



• La conseillère régionale Jacqueline Ferrari aux côtés des opposants à Center Parcs. (Photo S. CLÉAU)

cause, le nouveau schéma régional de développement du tourisme pour la période 2017-22.

Nouvelle stratégie de communication ?

Présenté vendredi aux élus, le document de 134 pages ne mentionne pas explicitement les deux projets de Center Parcs, ce que d'aucuns ont interprété comme un enterrement de première classe.

« C'est une nouvelle stratégie de communication plus qu'un changement de position de la Région, decode Hervé Bellimaz. Et c'est ce qui nous fait dire que tout ça manque de clarté : que la Région nous dise si oui ou non elle est pour Center Parcs ! » Pour Patrick Ayache, le vice-président en charge du tourisme, la position de l'exécutif régional est constante. « Je respecte beaucoup le Pic

Noir : ce sont des gens à qui on a toujours tout dit. Notre position est claire : nous sommes prêts à soutenir les projets de Pierre & Vacances à condition que le cahier des charges environnemental soit respecté, qu'il n'y ait pas de risque juridique ou financier pour les collectivités et que la transparence reste de mise avec le promoteur. » L'élu doublin assure avoir eu un échange avec des représen-

tants de Center Parcs courant septembre et annonce que la poursuite du statu quo actuel pour une longue période.

Ayache : « Encore plus de garanties »

« Il y a un recours contre le PLU à Poligny et au Rousset, le nouveau PLU intercommunal pourrait subir le même sort. Il risque donc de ne rien se passer pendant quelques années. C'est pour cela que le schéma régional de développement du tourisme ne mentionne pas les Center Parcs. Il ne faut y voir aucune ruse de notre part, pas plus que le signe que Pierre & Vacances a jeté l'éponge. »

Conséquence de l'impasse dans laquelle sont plongés les deux projets, les premières conventions passées avec Pierre & Vacances en 2014 vont être frappées de caducité. « On en fera de nouvelles quand les discussions reprendront et on en profitera pour apporter encore plus de garanties », promet Patrick Ayache.

Stéphane Cléau